



Myriam EL KHOMRI
Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Formation professionnelle
et du Dialogue social

Clotilde VALTER
Secrétaire d'Etat chargée
de la Formation professionnelle
et de l'Apprentissage

Paris, le 7 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan 500 000 formations supplémentaires

Des résultats très positifs salués par l'ensemble des partenaires et une dynamique à poursuivre

Comme prévu lors de la réunion de lancement du plan 500 000 formations supplémentaires, le 29 février dernier, Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et Clotilde Valter, secrétaire d'Etat chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage ont convié ce jour les représentants des conseils régionaux, dans une délégation conduite par Philippe Richert, président de Régions de France, et les représentants des partenaires sociaux, à un point d'étape de la mise en œuvre du plan 500 000 formations supplémentaires, en présence de Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi.

Les participants ont salué la dynamique actuelle du plan, qui grâce à la mobilisation des services de l'Etat, des conseils régionaux, des partenaires sociaux, de Pôle emploi et de tous les acteurs de terrain, se traduit par un volume d'environ 945 000 actions engagées ou réalisées :

- 640 000 entrées en formation au 30 septembre (chiffre disponible le plus récent) ;
- 200 000 inscriptions en stage intervenues depuis cette date ;
- 60 000 accompagnements à la création d'entreprise à fin novembre ;
- 45 000 contrats de professionnalisation pour des personnes en recherche d'emploi.

Les conseils régionaux, les partenaires sociaux et l'Etat ont exprimé le souhait unanime que le plan fasse l'objet d'une évaluation précise permettant d'en tirer tous les enseignements. La proposition de méthode présentée par l'Etat pour engager rapidement cette évaluation fera l'objet d'échanges entre les partenaires dans les toutes prochaines semaines et sera présentée au CNEFOP début 2017. L'évaluation donnera lieu à un premier rapport en juin-juillet 2017.

Tous les participants se sont également retrouvés pour considérer que la dynamique en cours devait être poursuivie au service à la fois des femmes et des hommes qui bénéficient des formations et des entreprises qui ont besoin de compétences pour se développer.

Dans ce contexte, Myriam El Khomri et Clotilde Valter ont exposé la proposition de l'Etat de prolonger son effort exceptionnel de financement sur les six premiers mois de 2017, les résultats de l'évaluation permettant alors de prendre des décisions pérennes pertinentes. Cette prolongation sera financée par un redéploiement de crédits entre les deux grands volets du plan d'urgence pour l'emploi, l'aide à l'embauche PME d'une part, qui sera désormais déployée sur les six premiers mois de 2017, et le plan 500 000 formations supplémentaires d'autre part.

Les ministres ont invité tous les acteurs du quadripartisme à s'associer à cette démarche de prolongation du plan, sur les mêmes bases qu'en 2016. Elles ont proposé que s'engage rapidement un travail fin d'analyse de l'exécution du plan et des modalités de poursuite région par région. Sans attendre les résultats de l'évaluation, les avenants aux conventions 2016 devront intégrer des exigences qualitatives renforcées. Parallèlement, en accord avec eux, une négociation va s'ouvrir très vite entre l'Etat et les partenaires sociaux sur les modalités de leur participation à l'effort de formation des personnes en recherche d'emploi.

A l'issue de cette réunion, il appartient désormais à chacun des conseils régionaux d'indiquer s'il souhaite s'engager dans la poursuite du plan sur les bases proposées.

Contact : 01 49 55 31 33 – 06 03 53 63 26
Rebecca.peres@cab.travail.gouv.fr